

**Objet : compte-rendu de l'assemblée générale constitutive de l'«association de mise en valeur de l'église de Saint-Laurent-La-Roche».**

15 septembre 2017, en mairie de St Laurent La Roche.

En annexe : copie des statuts datés 15/09/2017.

Présents : Fabienne BOZON ; Paulette BOZON ; Agnès DE BELLEVILLE ; Jean-Paul GAULIER ; Béatrice GENET ; Fabienne GERY ; Jean RAYDON ; Mme Christiane GUYOT ; Chantal VINCENT ; Jean-Paul VINCENT ; André MARTINEZ ; Véronique JUIF ; Alain JUIF ; Chantal DYEYRE ; Jacques BEGEY.

Absent : Pierre BILLET excusé.

Secrétaire de séance : JP Gaulier.

Présents : 15.

Absents : 1.

Pouvoirs : 0.

Votants : 15.

Cette première assemblée générale a pour objectif de valider l'ensemble des éléments dont nous avons besoin pour créer l'AMIVE Saint-Laurent-La-Roche.

Après un tour de table, il est rappelé les objectifs principaux de L'AMIVE. Une présentation de l'étude préalable de 2007 a été présentée.

Les principaux points abordés dans cette assemblée générale :

- Les statuts : voir le document daté 15/09/2017. Nous avons amendés ensemble ce dossier. Nous passons au vote :
  - Voté à l'unanimité.
- L'élection des membres du conseil d'administration :
  - Les coprésidents : Pierre BILLET ; Béatrice GENET ; Chantal VINCENT.
  - Le secrétaire : Jean-Paul GAULIER. L'adjointe : Fabienne GERY.
  - La trésorière : Fabienne BOZON. L'adjoint : Alain JUIF.

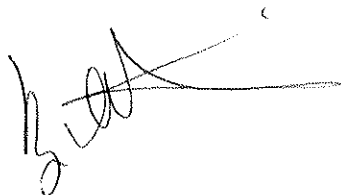
Vote des membres du conseil d'administration à l'unanimité.

- Le tarif des cotisations annuelles : valable du 01 octobre 2017 au 30 septembre 2018.
  - Pour une personne : 10€.
  - Pour un membre bienfaiteur et les personnes morales : à partir de 50€.
- Un coprésident et le secrétaire sont chargés de déposer les statuts en préfecture, et d'ouvrir un compte bancaire. Une adresse électronique sera demandée.

- Points divers :

- Mr le maire de la commune de La Chailleuse a donné son accord verbal pour permettre à l'AMIVE de siéger en mairie déléguée de Saint-Laurent-La-Roche. (suite à la demande écrite datée du 28 aout 2017). L'adresse est donc : Mairie déléguée de St-Laurent-La-Roche, 2 place de la maire, 39570 La Chailleuse.
- Une rencontre avec des élus est à programmer.

Coprésident, P BILLET -



secrétaire, JP GAULIER -

